

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 mars 2021

Date de la convocation : 09/03/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Jacques BOYER à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA.

Absents suppléés : M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Nadège NIVON, M. Denis PEILLOT représenté par sa suppléante Mme Réfija BABACIC, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : M. Nicolas HYVERNAT.

OBJET : TOURISME – Bilan financier 2020 et budget prévisionnel 2021 de l'Office de Tourisme

Rapporteur : Christophe BOUVIER

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément aux statuts de l'Office de Tourisme et à la convention d'objectifs 2021-2024, le Conseil Communautaire doit examiner chaque année, le budget prévisionnel de l'office de Tourisme ainsi que le bilan financier de l'année écoulée.

Il convient d'approuver le bilan financier 2020 et le budget prévisionnel 2021, votés par le Comité Directeur du 4 mars, dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Compte administratif 2020

L'exercice 2020 a été marqué, à partir du mois de Mars, par la crise sanitaire liée au COVID 19. Cette crise a eu un impact majeur sur les activités économiques en général, et une incidence particulièrement forte sur les activités liées au tourisme.

Pour l'Office de Tourisme, la crise s'est traduite par une baisse des produits de services de l'ordre de 400 K€ par rapport à 2019, et un manque de recettes liées à la taxe de séjour estimé à 57 K€.

Face à cette crise, l'office a mis en œuvre un plan d'économies sur les dépenses de fonctionnement et a bénéficié des mesures générales d'allègement des charges sociales venant compléter le recours à l'activité partielle permettant de maintenir les emplois de l'ensemble de ses salariés permanents.

Au final, le budget de fonctionnement réalisé est de 1,6 M€ pour 2,1 M€ voté. L'équilibre du compte de résultat a pu être réalisé grâce à une subvention exceptionnelle de l'Agglomération à hauteur de 100 K€ permettant un résultat (hors report) de 7 K€.

Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021 positionne de manière prudente et ne peut s'appuyer que sur des éléments qui restent incertains vu le contexte de crise sanitaire qui impacte déjà 2021. Il s'établit à 1,9 M€ contre 2,1 M€ en 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 15 des statuts de l'EPIC de l'Office de Tourisme,

VU l'article 4.3 de la Convention d'objectifs 2021-2024 avec l'Office de Tourisme,

VU le compte administratif 2020 et le budget prévisionnel 2021 adoptés par le comité Directeur de l'Office de Tourisme du 04 mars 2021, dont un extrait est joint à la présente délibération,

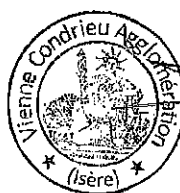
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE du compte administratif 2020 et du budget prévisionnel 2021 de l'EPIC Vienne Condrieu Tourisme.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 18 mars 2021

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS